

Le chef d'entreprise doit désigner une personne qui sera référent pour les véhicules

Le référent

Cette personne devra :

- Réceptionner les véhicules neufs
- Constituer une fiche de suivi, en fonction du véhicule
- Répertorier la liste des utilisateurs par véhicule
- Former les utilisateurs du véhicule à remplir cette fiche
- S'assurer que cette fiche est régulièrement remplie
- Récupérer la fiche dès l'apparition d'un incident
- Prendre les mesures adaptées en fonction de l'incident (immobilisation, réparations, ...)
- S'assurer de la réparation
- Donner l'autorisation de réutilisation du véhicule

Conseils et prévention

Les utilisateurs du véhicule devront :

- Savoir remplir la fiche de suivi
- Compléter à chaque utilisation ou journalièrement la fiche de suivi
- Connaître la procédure d'alerte et de transmission au référent, dès le retour, en cas d'incident
- En hiver, équiper les véhicules de pneus « hiver ».

Une personne clé : le référent



Fiche d'entretien du véhicule

1 ère étape : Vérification du véhicule par la personne en charge du suivi lors de la livraison

2 ème étape : Remplir la fiche de suivi par les conducteurs

En cas d'anomalies, transmettre l'information au référent

Le véhicule est aux normes, laisser la fiche de suivi dans le véhicule

EXEMPLE DE FICHE DE SUIVI DE L'UTILISATION DES VEHICULES

Marque.....

Modèle.....

Numéro d'immatriculation.....

Transmettre la fiche au référent dès l'apparition d'un incident, d'un accident et tous les mois

Date	Nom du conducteur	Destination	Permis de conduire Signature du conducteur	Heure départ	Heure retour	Kilométrage retour	Problèmes rencontrés ou éléments à vérifier et/ou réparer

*Attestation de la validité en cours du permis de conduire du conducteur

Partie réservée au référent

Date de réception de la fiche :

Date de vérification ou de réparation :

Date d'autorisation à l'utilisation du véhicule :

Signature :



POUR EN SAVOIR PLUS

Merci de nous contacter par mail :
adhesion@asmis.net



www.asmis.net

ASMIS

77 rue Debaussaux - CS 60132
80001 AMIENS CEDEX 1